

A Saint-Just-Malmont, le 8 janvier 2026

REFERENCE : L\_2026\_003

OBJET : Déploiement des colonnes – Saint-Ferréol-d'Auroure

Madame, Monsieur,

Face aux **augmentations significatives des coûts liés au transfert, à la collecte et au traitement des ordures ménagères**, le Syndicat Intercommunal pour la Collecte des Ordures Ménagères (SICTOM) auquel la Communauté de communes Loire Semène adhère de par ses compétences a été amené à repenser l'organisation de son service afin d'en garantir la pérennité économique et environnementale.

Dans ce contexte, les **élus délégués au SICTOM** ont fait le choix d'un **système de collecte par colonnes aériennes et semi-enterrées**, mieux adapté aux contraintes actuelles de collecte et permettant une optimisation des moyens techniques et humains.

Une étude a été menée en collaboration avec l'ensemble des 24 communes membres du SICTOM. Cette démarche concertée a permis de déterminer le nombre de colonnes nécessaires ainsi que leur implantation, en tenant compte de la population, de la densité de l'habitat, des contraintes techniques et de la circulation des véhicules de collecte.

Le dispositif retenu offre une **capacité de stockage nettement supérieure** au système précédent, puisqu'**une colonne équivaut à environ 7 bacs collectifs**. Chaque colonne est dimensionnée pour une **dotation moyenne de 85 habitants**. Ainsi, pour une commune de **2 500 habitants**, le besoin théorique s'élève à **29 colonnes (2 500 / 85)**.

Par ailleurs, le SICTOM s'est doté de véhicules spécifiques permettant une collecte linéaire, plus efficace et plus sécurisée. Ce mode de collecte implique toutefois des contraintes d'implantation, notamment en termes d'accessibilité et de manœuvrabilité des camions.

Le choix des emplacements n'a pas été simple, d'autant plus que l'ancien système de bacs roulants permettait une implantation plus proche des habitations. Les implantations actuelles résultent donc d'un compromis entre proximité, sécurité, faisabilité technique et optimisation du service.

---

SICTOM VELAY PILAT

13 route de l'Innovation - Z.I. La Garnasse / La Font du Loup - 43240 Saint-Just Malmont  
[accueil@sictomvelaypilat.fr](mailto:accueil@sictomvelaypilat.fr) - 04 77 35 69 64

[www.sictomvelaypilat.fr](http://www.sictomvelaypilat.fr)

---

À ce jour, sont installées sur la commune 24 colonnes jaunes et 23 colonnes d'ordures ménagères, réparties comme suit :

- **Lafayette** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Varan** : 2 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères
- **Cloutier** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Route d'Auvergne** : 2 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères
- **Carrefour des 4 Chemins** : 3 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères
- **Rue Mathieu Pichon** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Paraboin** : 1 colonne semi-enterrée
- **La Chazalière (ancienne route de la RN88)** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Le Coulon Haut** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Le Coulon Bas** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Les Mélèzes** : 2 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères
- **Courbon** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **La Chapelle** : 2 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères
- **Gymnase du Mont** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Chemin d'Aurore** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Chemin des Rosiers** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères
- **Le Gault** : 2 colonnes jaunes – 2 colonnes ordures ménagères

Enfin, afin d'anticiper l'évolution des besoins, des projets d'implantation sont à l'étude :

- **Montauroux – Carrefour des Fraisses** : 1 colonne jaune – 1 colonnes ordures ménagères
- **Nizieux – secteur de Michalon** : 1 colonne jaune – 1 colonne ordures ménagères

Le SICTOM réalisera un bilan du fonctionnement de ce dispositif dans les prochains mois. À l'issue de cette phase d'évaluation, les possibilités de modification ou d'ajustement des implantations pourront, le cas échéant, être réétudiées afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Pour le SICTOM Velay Pilat  
Le Président, Frédéric GIRODET



Pour la mairie de Saint-Ferréol-d'Aurore  
Le Maire, Roland RIVET

